

Gestion des situations de crise et gestes d'autoprotection

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants. Remise à chacun d'une documentation de soutien pédagogique.
DUREE 1 jour(s)
PUBLIC Professionnels concernés
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

La violence au travail est désormais un problème qui touche tous les groupes professionnels en contact avec le public. Les établissements de santé sont concernés et représentent un environnement difficile dans lequel peut se manifester la violence et l'agressivité, notamment à l'encontre des professionnels.

Le BIT (Bureau International du Travail) dans ses recommandations visant à traiter le problème de la violence préconise de dispenser à intervalles réguliers des programmes d'information, d'éducation et de formation ayant trait à la prévention de la violence incluant les points suivants :

- Améliorer l'aptitude à repérer les situations potentiellement agressives,
- Améliorer la capacité d'évaluation des événements, celle de faire face à une situation et celle de régler les problèmes,
- Améliorer le sens des relations humaines et les aptitudes à la communication, qui permettent de prévenir ou de désamorcer une situation potentiellement violente,
- Améliorer les capacités d'affirmation de la personnalité,
- Former aux gestes d'autoprotection pour les métiers à risques.

C'est dans ce cadre qu'est conçue cette formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIF GENERAL

- Apporter les éléments théoriques et techniques permettant la gestion d'une situation de crise en respectant le cadre légal

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Identifier les éléments à prendre en compte dans la gestion d'une situation de crise
- Identifier les signes précurseurs d'une crise
- Présenter le cadre légal d'intervention face à des situations de danger potentiel en milieu professionnel
- Mettre en oeuvre les techniques permettant de se protéger ou de protéger d'autres personnes en cas de risque avéré

DESCRIPTION / CONTENU

***Remarque :** le but de cette séquence est de rester dans une attitude non offensive mais vigilante; chaque technique étant présentée avec une notion de riposte graduée de manière à pouvoir faire face à toute évolution de situation, dans le respect du cadre légal. (cf. article 122-5 sur la légitime défense). La priorité reste la sécurité des personnes. Il s'agit d'éviter la prise de risque et les faux messages concernant la faisabilité et la sécurité.*

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes
- Evaluation préformation

CONTENU

LES SITUATIONS DE CRISE

- Les signes précurseurs d'une crise
- Les comportements à éviter, à adopter



LA PREVENTION ET LA PROTECTION EN CAS D'AGRESSION

Cadre légal

- la légitime défense des personnes : article 122-5 alinéa 1 du Code Pénal
- la non-assistance à personne en danger : article 223-6 du Code Pénal

Les techniques

- les attitudes de sécurité
- les distances de sécurité et la notion de garde voilée
- la gestion de l'espace et de l'environnement
- la protection en cas d'agression physique
- l'intervention en équipe
- la coordination et la communication

-> Chaque technique sera suivie d'une démonstration

MISE EN APPLICATION

Pratique des techniques selon la méthode suivante :

- présentation du geste,
- démonstration commentée,
- répétition des gestes jusqu'à leur exécution correcte

Cette partie sera consacrée essentiellement à un entraînement où chacun pourra mettre en œuvre les techniques enseignées.

Le formateur apportera également des réponses aux questions particulières qui pourraient se poser aux participants.

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques, méthodologiques et réglementaires
- Analyse réflexive de pratiques, retours d'expériences
- Exercices d'application pratique sous la forme de jeux de rôles/simulations

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

EN DEBUT DE FORMATION

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée préformation

EN FIN DE FORMATION

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post formation et des mises en situation

APRES LA FORMATION

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.